



## 4.2 Objectifs du projet

Foration dans granites variés en vue :

- compléter la connaissance du sous - sol;
- étudier les relations entre les diverses variétés de granitoïdes;
- étudier les relations entre les différents aquifères fissurés et en particulier les relations entre aquifère superficiel et aquifère profond;
- étudier la qualité physico-chimiques des eaux à différentes profondeurs.

Le but final étant de chercher une nouvelle ressource complémentaire en eau en vue du renforcement ponctuel dans le temps (quelques mois d'été) des eaux Saint Georges et cela dans un contexte de réchauffement climatique. Il s'agit essentiellement de sécuriser l'alimentation quantitative et bien sur qualitative de l'unité d'embouteillage.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation d'un forage profond de reconnaissance sur le flanc sud-ouest de la Punta Sarracinaghja sur un terrain appartenant au pétitionnaire.

L'amenée du matériel (foreuse, compresseur, tiges et tubes) se fera par camion de type 4x4 en utilisant une piste existante qui conduit aux sources actuellement utilisées. La piste d'une largeur d'environ 3 mètres, bétonnée dans les secteurs à forte déclivité, existe déjà et ne nécessite pas de travaux particuliers.

L'étude de la vitesse de foration et l'examen visuel des "cuttings" permettra d'établir une coupe lithologique.

On localisera les venues d'eau.

Un examen par caméra permettra de préciser l'orientation des fracturations dans le puits de forage et de relier cette fracturation de profondeur aux fracturations de surface.

Si les débits sont suffisants c'est à dire de quelques m<sup>3</sup>/h, on réalisera un essai de pompage de longue durée (plusieurs semaines) pour apprécier la permanence du débit et les variations du niveau piézométrique.

Une série d'analyses physico-chimique sera effectuée afin de connaître la qualité de l'eau.

Si le forage n'est pas productif, on le rebouchera (norme AFNOR NF X 10-999 d'avril 2007).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Si la découverte d'une venue d'eau intéressante est réalisée, si au cours de l'essai de pompage on n'a pas constaté d'influence sur le débit des sources de Crecutu, et si enfin des analyses physico-chimique révèlent une eau satisfaisant aux conditions de la commercialisation, on déposera un dossier de demande d'exploitation auprès de l'ARS.

Le forage de reconnaissance SR 7 sera alors transformé en forage d'exploitation, après validation des résultats par l'ARS et arrêté préfectoral.

Le forage SR 7 sera alors utilisé à raison de quelques m<sup>3</sup>/h pendant plusieurs mois de l'année pour renforcer l'alimentation en eau de l'usine.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1. Il a été déjà déposé deux demandes de forages de reconnaissance dans la même zone. A cette occasion un premier document Cerfa n° 14734\*03 a été déposé en 2018 et a fait l'objet d'une autorisation de l'autorité environnementale. Avec ce dossier, demandant l'autorisation d'effectuer un nouveau forage profond, et ce même jour on dépose un autre dossier concernant la demande d'approfondissement de deux forages existants.

2. Si le débit et la qualité des eaux se révèlent satisfaisants, on déposera un dossier de régularisation auprès de l'ARS. Ce dossier sera accompagné des analyses bactériologiques et physico-chimiques réglementaires (Art. L 1321 - 1, art. 1321 - 6 et 7 du code de la santé publique, et art L 215 - 13 du code de l'environnement. Intervention d'un hydrogéologue agréé qui déterminera des périmètres de protection et enfin arrêté préfectoral soumis à l'avis du CODERST.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage	Entre 300 et 500 m
Diamètre du forage	445 mm sur les 50 premiers mètres, 311 mm et/ou 222 mm pour la suite.
Surface impactée	Quelques m <sup>2</sup>
Surface des périmètres de protection (à définir ultérieurement par l'hydrogéologue) en fonction, entre autres, de la profondeur des venues d'eau.	

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Grosseto - Prugna  
 Parcelle cadastrale:  
 section B, dite du col St. Georges,  
 parcelle 795.

Coordonnées:  
 Latitude = 41° 53 ' 16  
 Longitude = 8° 56 ' 32

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>** Long. \_\_\_ ° ' " Lat. \_\_\_ ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° ' " Lat. \_\_\_ ° ' "

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° ' " Lat. \_\_\_ ° ' "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secteur de moyenne montagne, flanc sud-ouest de la Punta Sarracinaghja entre 1150 mètres et 800 mètres d'altitude pour ce qui concerne le bassin versant.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, mais le forage sera très éloigné de la mer (à plusieurs dizaines de kilomètres).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, le forage sera situé en bordure, mais à l'intérieur du périmètre rapproché des sources de Crecutu : C2, C3 et C4, parcelle 251, en contrebas des sources. Ces trois sources participent à l'alimentation de l'usine d'embouteillage. Lors de la phase de foration de ce forage, ces trois sources ne seront pas utilisées pendant la foration de la partie superficielle jusqu'à 50 m et jusqu'à l'isolement avec tubage et cimentation de ces formations .
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aquifère de fissures dans le milieu souterrain de l'ordre de plusieurs m3. On cherche ici à mettre en évidence et à exploiter un éventuel aquifère profond sans perturbation de l'aquifère superficiel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux St. Georges exploitent par captage de sources deux aquifères séparés. L'un de ces aquifères (Funtane est situé à plus d'un kilomètre et demi. Il ne sera pas impacté par le forage SR 7. Le second aquifère (Crecutu) sera très proche du forage. L'un des buts du nouveau forage est justement d'apprécier l'interaction entre l'aquifère superficiel (exploité par les sources) et l'aquifère profond (que l'on recherche par le forage). La cimentation des 50 premiers mètres devrait supprimer toute interaction.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dix à vingt mètres cubes qui seront utilisés sur place (terrassement).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau éventuellement présente sera à terme utilisée pour l'alimentation en eau potable.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accès au site par le matériel de forage. La piste est par ailleurs emprunté par des véhicules légers de l'entreprise des Eaux Saint Georges. On rappelle qu'il s'agit d'une piste privée et qu'elle est fermée par un portail électrique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Au moment de la foration seulement. Bruit des compresseurs et du trépan.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Quelques vibrations très localisées autour du forage et uniquement lors de la foration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Poussière et eau. Uniquement au cours de la foration et sur une surface réduite.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Au cours de la foration.</p> <p>Au cours de l'essai de pompage. Les eaux seront rejetées dans un thalweg qui passe à proximité (quelques mètres) et qui est déjà le siège d'un écoulement intermittent.</p> <p>Après celle ci : prélèvement d'eau sans rejet.</p> <p>Si le forage n'est pas exploité : aucun écoulement.</p> <p>Lors de la foration, les eaux d'exhaure peuvent être momentanément chargées en MES.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets de foration non dangereux (roches broyées par le marteau).</p> <p>Quant aux MES, la mise en place de fosses de décantation et de barrages filtrants arrêtent une bonne partie des fines et des "cuttings".</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Il est possible que le forage SR 7 interagisse sur les sources C2, C3 et C4 dites de Crecutu. Il est peu probable que ce même forage agisse sur les autres ouvrages (forages et sources de Funtane).

La cimentation en extradados des cinquante premiers mètres du forage diminue sensiblement les risques d'interaction avec les sources qui drainent un aquifère superficiel.

Toutefois, au cours de la foration et pendant l'essai de pompage on prendra les précautions suivantes:

- arrêt de l'utilisation des sources C2, C3 et C4;
- surveillance journalière du débit des sources;
- analyses régulières des eaux des sources C2, C3 et C4;
- surveillance des niveaux piézométriques des différents forages.

Si l'on constatait au cours de ces contrôles une variation significative du débit ou une altération de la qualité des sources, la cessation de la foration, l'abandon du forage après comblement de ce dernier selon les règles de l'art devraient annuler l'effet des perturbations..

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Possibilité d'humidification des poussières produites lors de la foration.

L'évacuation des eaux produites lors de la foration ou lors de l'essai de pompage aura lieu dans un thalweg tout proche.

L'augmentation ponctuelle dans le temps et dans l'espace des matières en suspension (MES) et donc de la turbidité. La mise en place de fosses de décantation et de barrages seront de nature à diminuer cette turbidité.

Quant à l'influence éventuelle de la foration sur le débit des sources C2, C3 et C4, outre le fait quelle impacterait des sources appartenant au pétitionnaire, elle devrait cesser par arrêt de la foration et rebouchage du forage.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

On rappelle ici qu'il ne s'agit dans un premier temps que d'un forage de reconnaissance.

La foration sera suivie par plusieurs hydrogéologues.

Si ce forage se traduit par une découverte d'une ressource en eau qualitativement et quantitativement intéressante, le forage d'exploration ne sera transformé en forage d'exploitation qu'à la suite d'une instruction minutieuse de l'ARS (analyses d'eau, débits, environnement), puis il fera ensuite l'objet d'une déclaration de fin de travaux après réalisation des essais de pompage et enfin d'un arrêté préfectoral soumis au CODERST.

Ces divers contrôles et examens nous paraissent suffisants et nous exonèrent, me semble-t-il d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1. Carte de positionnement des sources actuellement utilisées pour l'embouteillage 2. Carte géologique 3. Rapport général concernant une réflexion géologique et hydrogéologique du secteur de Crecutu. 4. Compte rendu des travaux effectués à ce jour, intégrant les coupes lithologiques des divers forages du secteur.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Col St Georges.

le,

28/10/2019.

Signature

